RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3F NORMANVIE
Société anonyme d'habitations à loyer modéré
Au capital de 13 584 247,20 €.
Siège social : 5, rue Montaigne
76000 ROUEN
SIREN n° 552.141.541

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 19 DECEMBRE 2024

Le Conseil d'administration de la société 3F NORMANVIE s'est réuni le jeudi 19 décembre au Clos de la Vaupalière Rue Gay Lussac 76150 La Vaupalière, sur la convocation de son Président adressée à chacun des membres du Conseil, et aux représentants du Comité Social et Economique.

SONT PRESENTS ET ONT EMARGE LE REGISTRE DE PRESENCE

Jean-Jacques GASLY	Président
Thierry DELPECHES	Vice-Président
IMMOBILIERE 3F représentée par François VION	Administrateur
CAISSE D'EPARGNE DE NORMANDIE représentée par Angèle PASQUIER	Administrateur
Frédéric WEISZ (en visioconférence)	Administrateur
AGGLOMERATION DIEPPE MARITIME représentée par François LEFEBVRE	Administrateur
C.A CAEN LA MER représentée par Erwan BERNET	Administrateur
Philippe BOIMARE	Administrateur
Edouard MORLOT	Administrateur
Olivier ROBERT (en visioconférence)	Administrateur
Hubert POIXBLANC	Administrateur
Joël JOUAULT	Administrateur locataire
Moïse RENIER	Administrateur locataire
VILLE DE NEUFCHATEL-EN-BRAY représentée par Danielle VARLET	Censeur
Marine RACHEM	CSE
Amadou SALL	CSE
Nadine CALMO	CSE
Lilian DUMONT	CSE

SONT REPRESENTES

VILLE DE DIEPPE représentée par Marie-Luce BUICHE (donnant pouvoir à François LEFEBVRE)	Administrateur

Isabelle SARAZIN (donnant pouvoir à Jean Jacques GASLY)	Administrateur

SONT ABSENTS

ACTION LOGEMENT IMMOBILIER représentée par Christophe SUBERT	Administrateur
Robert DORE JANSEN	Administrateur locataire
Nicolas AUZOU	Administrateur
VILLE DE VAL DE REUIL représentée par Marc-Antoine JAMET	Censeur
LE HAVRE SEINE METROPOLE représenté par Florent SAINT MARTIN	Censeur
Hélène KERMORGAN	CAC

ASSISTENT EGALEMENT A LA SEANCE

Cédric LEFEBVRE	Directeur général
Thierry SURE	Directeur général adjoint I3F
Olivier MARCHET	Directeur territorial ALI
Rémi CERVELLO	Directeur général adjoint
Céline LEROY	Responsable gouvernance
Philippe SOUCHAL	Directeur développement et construction
Fabienne THOREL	Directrice qualité et communication
Laure CHEVALIER	Directrice administrative et financière
Julie BERTELLE	Assistante de direction
Séverine PINEL	Responsable de l'accompagnement et du développement social

Le Conseil réunissant la présence d'au moins la moitié des Administrateurs peut valablement délibérer.
Monsieur Jean-Jacques GASLY préside la séance.

Madame Céline LEROY est désignée secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 16 octobre 2024
2. Point sur la composition du Conseil d'Administration
3. Droits de préemption urbain exercés sur délégation par la société en 2024
4. Examen des documents de gestion prévisionnelle – Extrapolation 2024- Situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible au 30 juin 2024
5. Rapport sur les charges récupérables 2022
6. Clôture financière des opérations d'investissement
7. Conventions règlementées

7.1 Prolongation de la convention de prestation entre 3F Normanvie et Partelios Résidence

7.2 Convention de prestations de services Groupe entre 3F Normanvie et Immobilière 3F et approbation du budget prévisionnel des prestations de service 2025

8. Présentation et approbation du budget 2025

8.1.1. Plan triennal de réhabilitation du patrimoine
8.1.2. Présentation des comptes prévisionnels/Budget 2025
9. Règlement intérieur des commissions d'attribution et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL)
10. Décisions d'investissements
10.1 Constructions
11. Politique des ventes
11.1 Bilan des ventes au 30 novembre 2024
11.2 Présentation de la grille de prix BRS
12. Information relative à la Convention d'utilité Sociale (CUS)
13. Questions diverses

POINT SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Par délibération du conseil communautaire en date du 30 septembre 2024, la Métropole Rouen Normandie en tant qu'administrateur au Conseil d'Administration de 3F Normanvie, a désigné Madame Amèle Mansouri en qualité de représentant permanent de la Métropole Rouen Normandie au Conseil d'Administration de 3F Normanvie en remplacement de Madame Christine Huchet De Cintré.

- Depuis l'Assemblée Générale du 30 septembre 2022, Madame Emmanuelle Ricouard née Brun n'est plus administratrice au Conseil d'Administration de 3 F Normanvie, elle est sortante depuis cette date.

Le Conseil d'Administration prend acte.

……

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée à 17 heures 06

Pour certifié conforme,
Le Havre, le 19 décembre 2024,

Le Directeur Général,

[redacted]